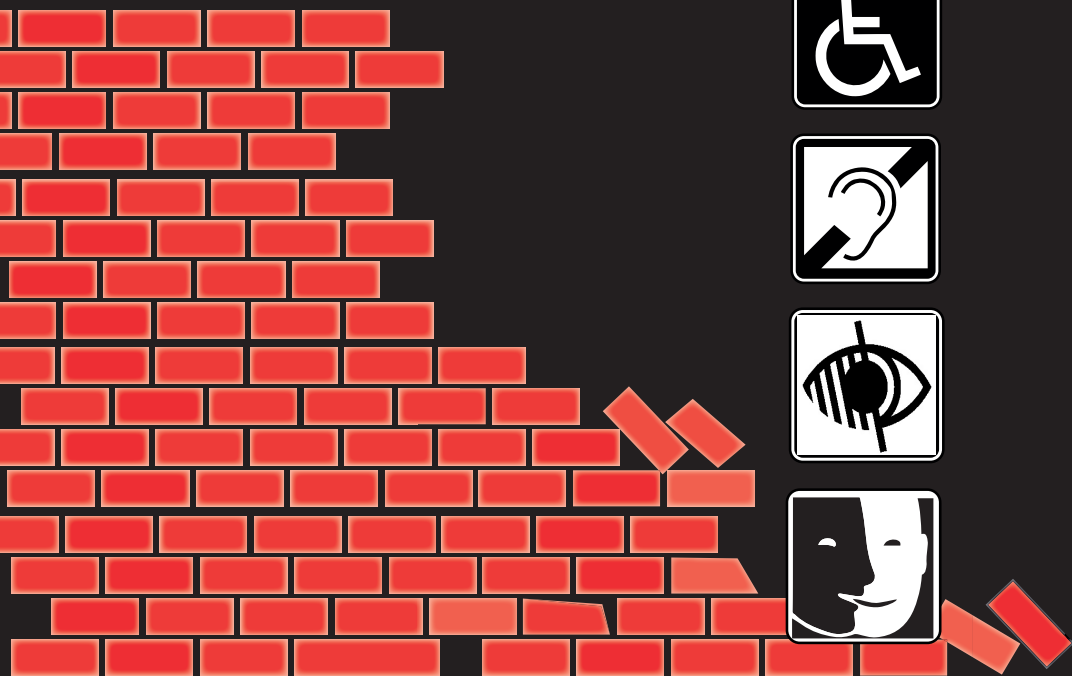


MDPH



À LA CASSE!



**ALERTE sur l'accès aux droits
des personnes handicapées et de leur famille**

ALERTE SUR L'ACCÈS AUX DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES ET DE LEUR FAMILLE STOP À LA CASSE DES MAISONS DÉPARTEMENTALES !

Un guichet unique et de proximité pour accéder à TOUS ses droits ? Cela existe en France dans chaque département et c'est en passe d'être saboté !

Il y a quelques années, une personne en situation de handicap était confrontée à des démarches multiples et complexes pour accéder à ses droits et demander les accompagnements spécifiques nécessaires à sa vie quotidienne.

Pour simplifier ce parcours du combattant, le législateur a créé en 2005 un dispositif de guichet unique et de proximité : les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH).

Les MDPH sont indispensables pour demander l'accès à des droits et des accompagnements concernant :

- la scolarisation, la formation, l'emploi...;
- l'accompagnement par un service d'aide à domicile ou un accueil dans une structure d'hébergement spécifique ;
- l'acquisition d'aides techniques (fauteuil roulant par exemple), l'adaptation du logement ou du véhicule) ou des aides humaines (auxiliaires de vie) ;
- une allocation minimale permettant de vivre ;
- l'étude de la situation de l'aidant de la personne en situation de handicap ;
- etc.

Autre force de ce dispositif : son indépendance et son efficacité d'action, garanties par l'implication de TOUS les acteurs et décideurs qui participent à l'accompagnement des personnes (l'État et ses services déconcentrés, le Conseil départemental -ex Conseil général-, les associations, l'Agence régionale de santé, le Rectorat, la CAF et encore d'autres organismes). Aujourd'hui, ce dispositif est menacé par des politiques locales -celles de certains conseils départementaux- et nationales, notamment dans le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement actuellement en discussion au Parlement.

Aidez-nous à sauver les Maisons départementales des personnes handicapées et ainsi l'accès aux droits des personnes en situation de handicap et de leur famille !

Demandez au gouvernement et au président de la République de garantir leur indépendance et de leur attribuer plus de moyens pour mener leurs missions en signant la pétition sur :

www.change.org/TouchePasAMaMDPH

